



Cher(e)s habitant(e)s,

Comme chaque année, avec mes collègues élus du conseil municipal, nous sommes très heureux de pouvoir vous offrir ce nouveau numéro de notre journal d'information retraçant la vie de notre petite commune. Notre équipe s'efforce au quotidien de tout faire pour préserver notre environnement de qualité, conserver le lien social entre les habitants, maintenir notre cadre de vie, aménager et entretenir les espaces publics... en un mot, tout faire pour que Fabras reste une commune où *il fait bon vivre ensemble !*

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de notre village, dans les associations, dans sa mise en valeur et son fleurissement. Votre contribution est essentielle et très appréciée.

Cette année, j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la présentation des Vœux du maire aux habitant(e)s le

Dimanche 14 janvier 2018 à 11h00 à la salle polyvalente

Avant cette rencontre conviviale du début d'année, je vous adresse à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année 2018 qui arrive, pour vous et vos proches.

Bien Amicalement et à vos côtés,

Le Maire
Cédric D'IMPERIO



Au Sommaire :

Zoom sur...	p. 2
Clin d'œil à nos jeunes talents	p. 5
Compte administratif 2016	p. 7
Budget primitif 2017	p. 7
Comptes-rendus des Conseils municipaux	p. 8
Partage des eaux au Château du Pin	p. 12
Vers un PLU intercommunal	p. 14
Le Coin des associations	p. 16
Le Coin du CCAS	p. 18
Le Carnet	p. 19
Infos pratiques	p. 20

"Le Petit Fabrassou" Journal d'informations municipales de Fabras

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Serge RADENAC
Cédric D'IMPERIO
Christian BONTZOLAKIS

Direction artistique et photos :
Alain LONGUET

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression : ABP (07200) • Imprim'Vert

ZOOM SUR...

Tournage d'une série TV « Les secrets » avec Claire KEIM

Au mois de novembre dernier, notre secteur a été choisi pour le tournage durant plus d'un mois et demi d'une série TV (3 épisodes) qui sera diffusée sur France 3 au printemps/été 2018. Le réalisateur, Christophe Lamotte a choisi de tourner plusieurs scènes sur notre commune, notamment sur le belvédère et le pont de l'Echelette, en présence de Claire KEIM, actrice principale, que notre Maire a eu la chance de rencontrer lors d'un déjeuner. Un reportage dans le journal régional de FR3 Lyon a été diffusé sur cette série avec une interview de Claire KEIM sur le belvédère de l'Echelette, site que l'actrice a trouvé magnifique.



Fossés béton pour la route du poulailler

Après avoir regoudronné à neuf toute la route du poulailler l'année dernière, des aménagements et fossés béton ont été réalisés pour permettre le maintien parfait de la route et une bonne évacuation des eaux de pluie, permettant ainsi de protéger la route contre les dégradations dues au ruissellement. Rappelons que cette route est étroite et que des aires de croisement ont été aménagées à de très nombreux endroits pour permettre un croisement aisé des véhicules.



Nouveau parking et nouvelle calade aux Hivières

Grâce au don à la commune par Mme et M. OZIL Christian, d'un terrain situé au bout de la route communale des Hivières, la commune a pu réaliser un parking de 6 places de stationnement avec une aire de retournement pour les véhicules. Un mur en pierres du plus bel effet a été réalisé par notre employé communal Roland VEYDARIER aidé par Franck GIMENEZ embauché par la commune en emploi aidé. Une calade en pierres a également été réalisée par les deux employés pour effectuer la jonction entre ce nouveau parking et la calade en lauzes déjà existante.

Réfection de la route RD 119 dite « montée de Fabras »

Au printemps 2017, la route départementale RD 119 permettant de joindre notre village à partir de la RN 102 à Lalevade, a été intégralement re-goudronnée par le Département de l'Ardèche avec reprise des fossés en béton pour l'évacuation des eaux de pluie.

D'ici 2 ans, la portion de route joignant le village au hameau Les Soulhets sera également re-goudronnée par le Département, permettant ainsi d'avoir une voirie RD 119 en parfait état sur la totalité de son linéaire.



Renfort extérieur en Corse pour notre Capitaine des pompiers

Didier ZEN, Capitaine des pompiers de Fabras, est parti en renfort extérieur en Corse cet été dans le cadre du groupe d'intervention feux de forêt

envoyé par le SDIS 07. Il a géré un groupe d'une quinzaine de pompiers sur l'île de beauté. Déjà l'année dernière, certains pompiers de notre caserne étaient partis en renfort pour lutter contre les incendies autour de Marseille. Félicitations et merci pour votre dévouement.

Travaux d'isolation et mise en place d'une toiture photovoltaïque sur la salle polyvalente

Des travaux importants d'isolation vont être effectués sur la toiture de la salle polyvalente. En effet, toute la toiture va être équipée de panneaux OSB pour une parfaite étanchéité à l'air et un complément d'isolation sera réalisé à cet effet. Concernant la partie salle du foyer (grande scène) un nouveau faux-plafond plus bas

avec isolation renforcée sera mis en place, accompagné de nouveaux luminaires à LED intégrés au plafond. Enfin, sur la toiture Ouest et Sud, les tuiles seront remplacées par des bacs acier gris foncé adaptés pour pouvoir ensuite recevoir des panneaux photovoltaïques permettant la production locale d'électricité propre. La com-

mune a obtenu pour ces travaux 80 % de subventions, les 20 % restants seront financés par les gains obtenus et par la vente d'électricité issue des nouveaux panneaux. Ces panneaux photovoltaïques viendront compléter les panneaux déjà existants sur les toitures de la Mairie et des services techniques.

Nouvel abri et arrêt de bus à l'Echelette

Afin de permettre aux enfants du quartier prenant tous les jours le bus pour le collège de Montpezat d'être en sécurité et à l'abri des intempéries, un nouvel arrêt de bus équipé d'un abri en bois a été réalisé juste avant le croisement entre la RD 5 et la route communale de Bonneval menant au camping. Tous nos remerciements à Mme MATHON, qui a cédé gratuitement quelques m² de terrain pour permettre la réalisation de cet équipement.



Désamiantage du poulailler et projet boulodrome

Enfin, le désamiantage total du poulailler a été réalisé après de longues années de procédures et de demandes de subventions. Cette réhabilitation faite par la commune va permettre maintenant, à notre communauté de communes de réaliser un boulodrome de 16 jeux de pétanques couverts et 16 jeux extérieurs. Les travaux vont démarrer en fin d'année pour une livraison de ce nouvel équipement attendu pour l'automne 2018... Pour terminer l'aménagement de ce secteur, la commune travaillera sur son projet de restaurant/bistrot de pays à proximité immédiate de l'ancien belvédère des coulées basaltiques.

Les commerces ambulants sur notre commune

Pour votre information, plusieurs commerçants ambulants passent régulièrement sur notre commune :

- le mardi vers 11h30, au village, Boucher Patrick MICHEL de Thueyts,
- le mercredi soir, à l'Echelette, Barth Pizza,
- le jeudi à 11h, le village, Boulanger Sébastien ALLEGRE de Lalevade,
- **Nouveau**, à partir de février 2018, le jeudi à 11h, le village, Epicerie itinérante de Thierry TAULEIGNE,
- de juin à août inclus, le dimanche soir, le village (place des cerisiers), MILA Pizza.

Merci de leur réserver votre meilleur accueil et merci à eux pour leur présence sur notre commune.

3^{ème} Souscription toujours en cours pour la restauration de l'église

N'oubliez pas, la 3^{ème} souscription organisée en partenariat avec la fondation du patrimoine pour la restauration de l'église Saint-Pierre de Fabras est toujours ouverte.... Cette souscription concerne des travaux intérieurs destinés à consolider et préserver les décors intérieurs ainsi que la pose de dalles en pierres. Pour rappel, un don de 100 euros donne droit à une réduction d'impôt de 66 euros.

Alors n'hésitez pas, faites un don pour contribuer à la restauration de notre patrimoine, bon de souscription disponible en Mairie et à l'église ou sur : www.fondation-patrimoine.org/15388

Vers une seconde fleur ?

En juillet, une délégation forte de 6 membres du Conseil municipal de Fabras, conduite par le Maire, a reçu la commission départementale des villages fleuris. Cette visite s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'amélioration et de mise en valeur de notre commune et de son cadre de vie. Rappelons que nous avons obtenu il y a 3 ans une fleur pour le concours régional des villages fleuris. Une seconde fleur serait-elle à notre portée ? Le Maire a donc proposé une nouvelle visite du village afin de souligner les points qu'il convient d'améliorer, les projets novateurs et les remarques de nos visiteurs. L'entretien général de notre village a été très apprécié par la commission, tout comme les derniers aménagements et espaces fleuris réalisés le long du parking de la salle polyvalente. Rap-



pelons qu'avec Meyras, notre commune est la seule du canton de Thueyts à avoir obtenu une fleur au concours régional....

Des graines de CHAMPIONS à Fabras !

Hugo FARGIER, 15 ans
habitant du quartier les plots

Judo

Champion de France 2017 cadet de JUDO (catégorie des moins de 46 kg), les 21 et 22 octobre 2017 à Ceyrat (dans le Puy de Dôme) lors de la coupe de France rassemblant plus de 1 200 judokas cadets. Déjà Vice-champion de France minime en 2016, Hugo a concrétisé son rêve en remportant sur ipon cette finale face à un judoka des Hauts de France. Hugo est membre du dojo jaujacquois.



Andréa ZEN, 11 ans
habitant du quartier les Champeaux

Equitation

A participé toute la saison 2016/2017 à 11 concours niveau club 2 Benjamin pour obtenir sa qualification au championnat de France qui s'est déroulé à Lamotte Beuvron (dans le Loir-et-cher) du 24 au 28 juillet 2017. Andréa et Clooneybreen Gligin (son cheval) n'ont pas pu se qualifier pour la finale, refus du cheval sur le dernier obstacle lors du premier parcours. Andréa est entraîné et coaché par Noémie Arzac du Centre Equestre de la Grande Vallée (quartier Champagne de Meyras) depuis l'âge de 6 ans.



Pauline NEYRAND, 12 ans
habitante du quartier La Chareyre

*Tir sportif
10 m au pistolet*

Championne départementale de l'Ardèche le 6 mai 2017 à Lamastre, championne de Ligue Dauphiné-Savoie le 3 juin 2017 à Beaumont-les-Valence (dans la Drôme), Pauline a terminé 6^{ème} au championnat de France organisé le 8 juillet 2017 à Lorient (dans le Morbihan) rassemblant les 60 meilleurs sportifs de cette catégorie.



*Nos pompiers aussi sont des
champions !*

Pétanque des pompiers

9 pompiers de notre caserne intercommunale de Fabras ont été sélectionnés pour participer au championnat de France de pétanque des sapeurs pompiers organisé les 1^{er} et 2 septembre 2017 à Carcassonne (dans l'Aude). Philippe, Patrick, Romain, Sébastien, Riton, Poumpé, Guy, Alain et Patrice ont donc vaillamment défendu les couleurs de l'Ardèche et plus particulièrement les couleurs de Fabras dans cette compétition nationale ! Merci à vous et toutes nos félicitations.



LE TABAC DE JAUJAC EST À VOTRE SERVICE

- PMU • Photocopie • Fax Service • E. Recharge
- Divers cartes de paiements • Transfert d'argent
- Photos • P.V.A. • Billetterie • Librairie • Carterie
- Montres, bijoux, piles de montres • Divers bureautique • Gaz



La Charcyrade
Confiserie & Biscuiterie

Depuis 1963

07380 LA SOUCHE
Tél 04 75 37 30 84 - Fax 04 75 37 30 84
Mail soppreg@wanadoo.fr

SARL S.O.P.P.R.E.G.

SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités



- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie

www.spie.com

Valence 04 75 48 50 44 • Romans 04 75 70 22 03 • Montélimar 04 75 00 89 10

Yann Baracand
agent général d'assurance

Professionnels et Particuliers

Auto - Habitation - Santé - Placements - Retraite - Devis gratuit

Aubenas (07200) : 38 Bd St Didier
tél. 04 75 35 54 04

E-mail : aubenas@agence.generali.fr
www.generali-aubenas.fr

N° ORIAS : 07 020 425 consultable sur www.orias.fr

ADES une solution ALLIANCE

Des services pour l'eau et l'assainissement,
Des solutions de valorisation

Vidange de fosses, bacs à graisse - Débouchage, curage de canalisations
Recherche de fuites - Inspection vidéo - Etude de sols pour
l'assainissement non collectif - Traitement des boues

Lachapelle-sous-Aubenas - 04 75 36 91 94 www.alliance-env.fr



AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

GEO-SIAPP
www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

La Forêt de l'Aventure
Expédition dans les arbres

PAINTBALL ADULTE JEUNE
ARCHERY BATTLE
BIO PAINTBALL
LASERTAG EN FORÊT

ARDECHE

04 75 89 09 09
06 23 75 49 40

dès 5 ans

www.ardecche-aventure.com www.ardecche-paintball.com
Route de Largentière RD 5 - 07380 JAUJAC

AVEC LE TEMPS s.a.r.l. d'architecture
Robert DUCHAMP architecte d.p.l.g.
41, rue Nationale 07120 RUOMS
TEL : 04.75.93.90.96
duchamp.2018@orange.fr

Les Stores du Vivarais
CHALENCON C. - MARCON R.

Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79

Services et Dépannages Informatiques

rg Informatique
Rodolphe Gaulupeau

Services et Dépannages Informatiques
pour Entreprises et Particuliers
à domicile

Tel : 06 18 65 13 24
Mail : rg.informatique@yahoo.fr

Rte de Largentière
07380 JAUJAC

PLANCHER Environnement

Collecte - Trie - Valorise
www.plancher-recyclage.com

Z.I. Sud - 07170 Lavilledieu
04 75 94 31 75

Intermarché SUPER

LAVERIE Tél. 04 75 38 09 30

Location de véhicules



Ouvert de 8h30 à 19h30 **Tous les jours sauf le dimanche**

PÉPINIÈRES PLANCHER EURL

VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS

07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr

Compte administratif 2016

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	59 162,05	Résultat reporté - 2015	108 068,83	Résultat reporté 2015	37 268,86	Subventions d'investissement	75 678,30
		Produits des services et ventes divers	37 675,28	Immob, incorpor,	2 100,00		
Charges de personnel	83 700,91	Impôts et taxes	89 687,13	Subvention équipement versée (fds concours CDC)	10 068,42	Emprunts et dettes assimilés	0,00
				Immob. corporelles	172 393,94		
Autres produits	30 407,00	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	3 461,17	Immob. incorporelles		Dotation fonds divers et réserves	28 024,27
				Emprunts	38 163,23		
Autres charges de gestion courante	32 272,77	Dotations, subventions et participations	121 161,36	Dotations		Dépôt et caution	464,00
Charges financières	27 030,95	Produits exceptionnels	25 686,00	Travaux en régie	16 902,73	Excédent de fonctionnement	44 802,86
Charges exceptionnelles		Travaux en régie	16 902,73				
Opération ordre	3 306,42	TOTAL RECETTES	468 051,50	TOTAL DEPENSES	276 897,18	TOTAL RECETTES	152 275,85
Résultat de clôture			232 171,40	Résultat de clôture	124 621,33		
Résultat de clôture avec reste à réaliser			232 171,40	Reste à réaliser	6 140,00	Reste à réaliser	

Budget primitif 2017

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	64 100,00	Résultat reporté - 2016	101 410,07	Résultat reporté 2016	124 621,33	Subventions d'investissement	297 478,00
		Produits des services et ventes divers	35 535,00	Immob, incorpor,	1 080,00		
Charges de personnel	95 110,00	Impôts et taxes	81 908,00	Immob. Corporelles/ et encours	584 080,00	Emprunts et dettes assimilées	160 770,00
				Dotations, subventions et participations	124 663,00		
Autres charges de gestion courante	33 005,00	Autres produits de gestion courante	65 500,00	Fonds divers		Cautions logements	
Charges financières	25 850,00	Atténuations de charges	9 229,93	Emprunts	52 999,67	Produits de cessions	1500,00
Charges exceptionnelles		Produits Exceptionnels	600,00	Travaux en régie	15 000,00	Affectation résultat	130 761,33
Dépenses imprévues	11 164,00	Travaux en régie	15 000,00	Reste à réaliser	6140,00	Reste à réaliser	
Opération d'ordre	1 110,00			Opérations patrimoniales	37446,00	Opérations patrimoniales	37 446,00
TOTAL DEPENSES	433 846,00	TOTAL RECETTES	433 846,00	TOTAL DEPENSES	833 625,00	TOTAL RECETTES	833 625,00

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2017

1) Salle polyvalente : demandes de subventions pour rénovation thermique

Le conseil municipal approuve le projet des travaux pour un montant d'environ 50 000 euros HT, dans la salle polyvalente pour réduire la consommation d'énergie par l'isolation de la toiture et la mise en place d'un nouveau plafond isolé dans la salle des associations. Une subvention sera demandée au département dans le cadre de l'appel à projets ARDECHE DURABLE 2017, au Préfet de Région pour la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), au SDE 07 et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour atteindre si possible 80 % de subventions.

2) Projet restaurant de type « bistrot de pays » : demande de subventions

Le conseil municipal approuve le dossier de création d'un restaurant de type Bistrot de pays sur le site de l'ancien poulailler en cours de réhabilitation, et sollicite le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets ARDECHE DURABLE 2017, sollicite une demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et auprès de l'Etat.

SÉANCE DU 07 AVRIL 2017

1) Vote des trois taxes directes locales

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2017 :

	TAUX 2017 COMMUNE (identique 2016)
Taxes d'habitation	6,84 %
Taxes foncières (bâti)	13,78 %
Taxes foncières (non-bâti)	76,14 %

2) Vote compte de gestion 2016 - compte administratif 2016 - affectation du résultat

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 totalement conforme avec le compte de gestion 2016 pointé par la perception de Thueyts (voir détails page 7 du présent Petit Fabrassou) et présentant un excédent de fonctionnement reporté de 101 410,07 euros.

3) Vote des subventions aux associations

Monsieur le maire donne lecture des propositions 2017 de subventions aux associations :

• ACCA de Fabras :	170,00 €
• Association Drailles et Calades :	810,00 €
• Association COLETTE BONZO :	450,00 €
• Association LA GAF :	425,00 €
• SPA - Lavilledieu :	410,00 €
• Fondation du Patrimoine :	50,00 €

4) Mise à jour indemnités des élus

Le conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'adjoints au Maire et de conseiller délégué tel que décidé par délibération du 28/03/2014 et 4/10/2014 en taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique (en remplacement de l'indice 1015) à la demande de la Préfecture suite à une nouvelle loi (Maire : 17 %, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoints : 3,57 %, conseiller municipal délégué : 3,57 %).

5) Budget primitif 2017

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2017 avec reprise des résultats 2016, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à :

- en section fonctionnement : 433 846,00 €
- en section investissement : 833 625,00 €

MAÇONNERIE PIERRES	 FABIEN BERTRAND	CARRELAGE TOITURE
SARL Fabien BERTRAND		Tel : 06 25 30 81 31
15, calade de La Chareyre		Mail : sarl.fbertrand@orange.fr
07380 Fabras		Site Web : www.sarl-fbertrand.jimdo.com

Nicolas CHABANIS Diagnostiqueur Immobilier	
DPE - Electricité - Gaz - Amiante Plomb - Termites - ERNMT Loi Carrez/Boutin Assainissement non collectif	☎ : 06 38 04 94 08 ✉ : contact@diag07.fr 🌐 : www.diag07.fr

6) Enfouissement réseaux quartier Réjus Acceptation APS SDE 07

Le conseil municipal, approuve l'Avant Projet Sommaire du SDE 07 tel que présenté pour un coût global estimatif de 179 248,36 euros TTC concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique, les travaux d'éclairage public et d'enfouissement du réseau télécom quartier Réjus. Il sollicite les subventions possibles pour ce projet, qui sera réalisé suivant les subventions obtenues.

7) Acquisition de terrains Les Giraudes Acte administratif

Le conseil municipal accepte les terrains cédés à l'euro symbolique à la commune par Marjon et Peter BAKKER, habitants La Grange de Fabras, soit trois parcelles de terrains situées à proximité immédiate du futur boulodrome, représentant 2 200 m². Le conseil municipal tient à remercier particulièrement Mme et M. BAKKER pour ce don de terrains très bien placés et très intéressants pour la commune.

8) Avenant contrat de location maison La Fasille

Le conseil municipal décide d'augmenter de 35 euros par mois le loyer de la maison de La Fasille à partir du mois de mai 2017 pour prendre en compte les travaux d'aménagement réalisés (agrandissement de la terrasse, création d'un escalier permettant un accès direct au jardin...).

9) Accessibilité des établissements recevant du public - Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP)

Le conseil municipal prend acte des diagnostics réalisés par le bureau d'études SOLIHA pour l'église, la salle polyvalente et la mairie et des travaux à envisager pour une mise aux normes (conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap), valide le programme et prévoit un échéancier des travaux à réaliser (plus de 20 000 euros HT de travaux à prévoir pour ces 3 bâtiments publics).

10) Convention d'accueil des enfants de Fabras scolarisés en classe CLIS à Aubenas

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la commune d'Aubenas pour accepter les en-

fants de Fabras ayant besoin d'une scolarité en classe CLIS (école de Beausoleil), après validation de l'inspection de l'Education Nationale.

11) Aide au déneigement hiver 2016/2017

Le conseil municipal sollicite le Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'aide au déneigement des voiries communales pour l'hiver 2016/2017.

SÉANCE DU 26 AOÛT 2017

1) Modification des statuts de la CDC Ardèche des Sources et Volcans

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans » à partir du 1^{er} janvier 2018 avec la prise de la compétence GEMAPI, gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et suivi du SAGE Ardèche, valide la délibération syndicale du 1^{er} juin 2017 relative à la fusion du Syndicat Mixte Ardèche Claire avec les Syndicats de rivière Beaume-Drobie et Chassezac en un nouvel établissement public territorial du bassin versant de l'Ardèche.

2) Acquisitions terrains : cheminement piétons et terrains limitrophes

Le conseil municipal approuve l'acquisition à l'euro symbolique des terrains nécessaires à la réalisation du cheminement piéton le long de la RD 5 entre l'Echelette et Jaujac.

Le conseil municipal décide que les frais afférents à cette opération : frais de géomètre éventuels, d'actes, de publication aux hypothèques et divers soient à la charge de la commune de Fabras.

3) Acquisitions terrains quartier l'Echelette (projet boulodrome)

Le conseil municipal approuve l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de parking et jeux de boules extérieurs à proximité du boulodrome intercommunal qui sera construit par la Communauté de communes.

Le conseil municipal accepte que les frais afférents à ces opérations : frais de géomètre éventuels, d'actes, de



publication aux hypothèques et divers soient à la charge de la commune de Fabras.

3) Déplacement chemin communal les Hivières- création espace public

Le conseil municipal approuve le déplacement d'un chemin communal situé lieu-dit les Hivières et traversant la propriété de M. et Mme OZIL par acquisition et vente des terrains à l'euro symbolique après enquête publique afin de permettre la réalisation par la commune d'un parking communal au bout de la route des Hivières. Le conseil municipal remercie très sincèrement Mme et M. OZIL pour le don de terrain fait à la commune et qui a permis la réalisation d'un parking sur ce quartier.

SÉANCE 17 NOVEMBRE 2017

1) Indemnités de conseil du percepteur

Le conseil municipal accepte l'attribution réglementaire de l'indemnité de conseil et de confection de budget pour les prestations apportées à la collectivité par les perceptrices de Thueyts.

2) Ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2018

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1^{er} semestre 2018, et dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2017.

3) Passage à taux fixe du prêt de la salle polyvalente

Le conseil municipal accepte le passage à taux fixe du prêt existant avec la banque SFIL (anciennement DEXIA-Crédit local) pour le financement de la salle polyvalente, à un taux fixe de 1,4 % à compter du 01/02/2018 et pour toute la durée résiduelle du prêt.

4) Projet de centrale photovoltaïque sur les toitures de la salle polyvalente

Le conseil municipal décide, en profitant des travaux d'isolation et de réfection de la toiture, de lancer le projet

de « Centrale photovoltaïque » sur les toitures de la salle polyvalente pour un montant estimatif de 55 000 euros HT (pour une puissance installée d'environ 31 Kwc), de missionner le SDE 07 pour un accompagnement technique, de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour une subvention possible de 7 000 euros environ. Cette opération permettra à la commune une recette financière d'environ 4 000 euros par an garantie pendant 20 ans (durée du contrat de rachat avec EDF OA).

5) Modification des statuts du SEBA et demandes d'adhésions de structures

Le conseil municipal approuve la modification de statuts du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche, et l'adhésion des structures au dit Syndicat, telles que proposées dans les délibérations du SEBA du 3 juillet et 25 septembre 2017.

6) Echange de terrains La Chareyre

Le conseil municipal accepte l'échange d'une partie des parcelles section A n°516 et 518 appartenant à Monsieur LECOMTE, quartier La Chareyre, pour pouvoir accéder à la parcelle A 539 (parcelle appartenant à la commune où se trouve le champ d'épandage commun à 8 habitations du quartier) à partir de la voie communale avec une superficie égale.

7) Intégration du cheminement piétons quartier Les Plots dans le domaine public

Le conseil municipal décide d'intégrer l'ensemble des terrains qui seront acquis dans le cadre du cheminement piéton dans le domaine public de la commune (usage direct du public).

8) Décisions modificatives n°1 au budget Restitution cautions

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2017 (notamment les remboursements de cautions de locataires qui partent), le conseil municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

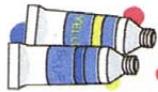


**FRANCE
RURALE**

JARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE
Cave à vins - Produits régionaux

Pontier & fils

07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25



GERARD BRUN
PLATRIERIE-PEINTURE-MACONNERIE



Aizac 07380 FABRAS - Tél. 04 75 93 23 49



**Nicolas
JOURDAN**
Installation
Chauffage électrique
Rénovation
Dépannage

nicolasjourdanelec@sfr.fr
Les Soulhets 07380 Fabras - Tél 04 75 93 34 94 Port 06 75 02 80 21

BOUCHERIE CHARCUTERIE ATHOGIENNE
Produits naturels de fabrication artisanale



SARL MICHEL
07330 THUEYTS
TÉL 04 75 93 67 41



SPECIALITÉS :
Jambons crus, Saucissons
Saucisses fraîches
Mooche, Tripes, Pâtés

★ **Pneumatic 2000**



R.N. 102 - 07380 LALEVADE

Tél. 04 75 38 02 57

E-mail : pneu2000.eurotyre@wanadoo.fr

07400 LE TEIL

Tél. 04 75 49 29 24

★ RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL

Samse LALEVADE

Quartier la Clape

07380 Lalevade d'Ardèche

Tél. 04 75 38 48 18 / Fax. 04 75 38 48 27

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
TOUS LES MATÉRIAUX
À VOTRE DISPOSITION

www.samse.fr



**L'Art des choix
en Granulats**

S.A A. D. C. E. G.

• CARRIERE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVES •
• DEMOLITIONS • TRANSPORTS • GOUDRONNAGE

515, rue des Tavelles
07170 LAVILLEDIEU

Tél. Bureau 04 75 94 39 52
Portable 06 85 52 30 64
Fax 04 75 94 38 48



Siège social :
Lalevade-d'Ardèche
Tél. 04 75 38 01 16

Dépôts :
Thueyts
Tél. 04 75 36 40 06
Pont-de-Labeaume
Tél. 04 75 38 05 10
Aubenas
Tél. 04 75 89 14 21
Rosières
Tél. 04 75 36 58 30

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Cayreyre

CHAREYRE & Fils



AMBULANCES - V.S.L. - POMPES FUNÈBRES
Véhicules climatisés

07380 PONT DE LABEAUME - Tél. 04 75 94 16 00

TAXIS
- Pont de Labeaume
- Thueyts
- Meyras



Travaux Publics et Particuliers
Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

AUBENAS

12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex
Tél : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85
Email : satp07@satp07.fr



Jardin de Nice
Décorations Florales

Patrick Bertrand

Route Jaujac - 07380 Prades
04 75 94 12 79 - 06 24 79 65 99
patrick.bertrand33@sfr.fr

S.A.R.L. Michel JAUFFRE
Le Courtiol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

Maçonnerie - Charpente
Couverture - Terrassement
Travaux Publics - Rénovation
Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
Email : michel.jauffre@orange.fr

Ets BEAUME

Scierie et négoce de bois



Depuis 1850

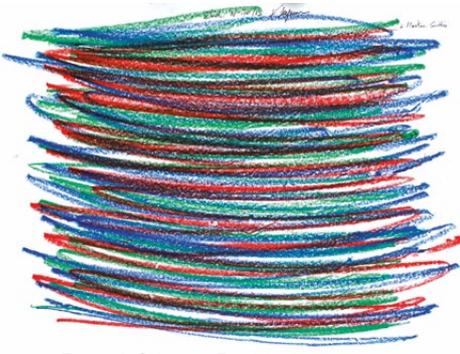
le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

www.Ardechimmo.com

AGENCE
Pierre-François

07380 LALEVADE D'ARDECHE
Tel 04 75 38 09 74 ou 06 78 62 64 85



François Seigneur, Partition

Partage des eaux

au Château du Pin



Elève du lycée de Privas, Partition

Entre l'été très sec et l'automne archi-sec, faut-il célébrer le « Partage des eaux », cette ligne qui, sur le plateau ardéchois, sépare les eaux ruisselant vers l'Atlantique de celles versant direction Méditerranée ? Ce partage-là est aussi le nom du parcours artistique initié en 2017 par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche : des créateurs, reconnus internationalement, créent des œuvres pérennes au fil du paysage. En écho, d'autres sites culturels invitent des artistes : ce sont les « Echappées ». A Fabras, l'association Colette Bonzo accueille François Seigneur. Architecte (il a notamment construit le pavillon français à l'Exposition universelle de Séville ou le Musée de la SNCF à Mulhouse), plasticien, musicien, écrivain, après avoir été l'associé de Jean Nouvel, il s'est dirigé vers une architecture écologique et sociale.

Au Pin, il signe une installation géante qui traverse les faïsses, ligne de partage en bleu et jaune qui évoque l'eau barrée par une frontière de pieux rigides. Dans les jardins aussi, une série de « Partitions » plastiques que l'on peut interpréter comme des partitions musicales et, dans la galerie du château, ses peintures, des « Vanités » qui fustigent notre société d'hyper consommation. Plus un livre, « Noires », paru aux Éditions du Pin, réflexion sur l'état du monde politique et artistique. Une exposition plurielle inaugurée dans le cadre des Estivales le 1^{er} juillet en présence de Cédric D'Império, Président de notre communauté de communes, maire de Fabras, et de nombreux élus, notamment Jérôme Dalverny et Raoul L'Herminier, conseillers départementaux, et de Lorraine Chenot, Présidente du PNR.

En partenariat avec l'association Colette Bonzo, le travail architectural de François Seigneur est ensuite exposé du 8 novembre au 19 décembre à Privas, au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche, conférence, entretien vidéo avec Gilles Clément et Pierre Rabhi et ateliers dans un lycée privadois à la clé...

Le partage, c'est aussi deux belles journées d'ateliers arts plastiques au Pin avec les jeunes du Centre intercommunal de loisirs de Fabras, la participation d'élèves de lycée et collèges de Privas et de Guadeloupe aux partitions, avec leurs œuvres, dessinées ou numériques, présentées sur les terrasses. Et la venue en octobre de classes Brevet Professionnel et Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole de Romans – ambiance joyeuse et exploration des jardins et du château garanties !

Partage toujours avec les centaines de visiteurs qui découvrent le site. Ardéchois, drômois, touristes français ou étrangers au contact du paysage et des expositions.

A côté de François Seigneur, voici, dans les jardins, les « Râteaux célestes » du lyonnais Erik Barry, vannier urbain dont les sculptures ironiques et tendres titillent les nues (hélas ! elles n'ont pas fait pleuvoir).

Martine Diersé présente dans la salle des gardes ses « Mascarades », grès émaillés à la force terrible ; et dans la nature une « Tête qui roule » monumentale en voile de béton – comme son « Mur-Banc » ondulant entre rosiers et tilleul.



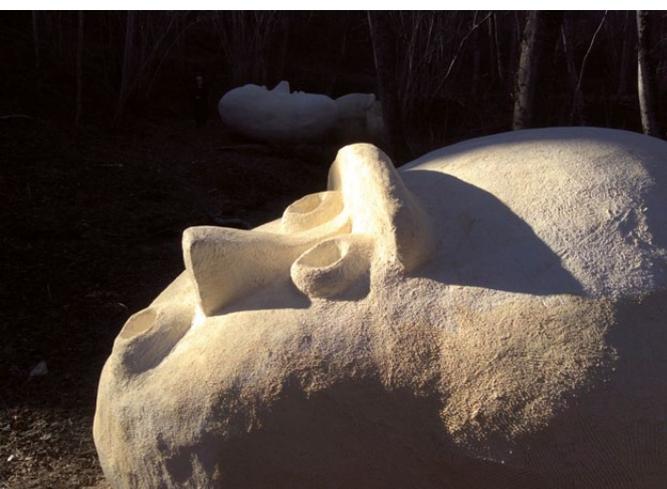
Centre de loisirs de Fabras



Élèves de Romans (BP et CAPA)



Erik Barry, Râteaux Célestes



Martine Diersé, Tête Qui Roule
Martine Diersé, Mascarade



François Seigneur, Vanité (Peinture)

Avec, dans un Cabinet de curiosités revisité (renard, blaireau et rapaces en sus !), des crânes gueules surgis de manchons en fourrure.

De Colette Bonzo, on retrouve un ensemble de peintures : « Roseraies », splendeurs et vivacités des roses, et un « Carnaval », grande toile où le grotesque le dispute au tragique. La bibliothèque abrite une série de fusains – certains avaient été exposés aux Archives départementales de l'Ardèche – sur le thème des « Hommes volants », du rêve d'Icare au sports de l'extrême.



Colette Bonzo, Homme Oiseau (fusain)
Colette Bonzo, Roseraie



Enfin, pour qui aime lire, les ouvrages publiés aux Éditions associatives du Pin sont au rendez-vous : outre « Noires », « Les mots la nuit », Carnets de Patrick Combes (il navigue entre l'Ardèche, la Bretagne et Paris), et deux fictions de Serge Volle qui vit à Montpezat, « Duino » et « Bûcher ». Ces auteurs et nos éditions étaient les invités de la Médiathèque d'Aubenas fin septembre pour une lecture / rencontre – avec entre autres les voix de Françoise Balaÿ, Martine Diersé et Geneviève Gutierrez. Toujours côté littérature, nous participons au festival « Les Mots dégelés » qui, chaque printemps, investit cette ville.

Sans oublier les « Rendez-vous au jardin » et les « Journées européennes du patrimoine » qui affichaient complet. Cela ne s'arrête jamais au Pin. Qui s'en plaindrait ?

Christian Bontzolakis

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Ardèche des Sources et Volcans

Le PLUi est le document cadre établissant les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10 à 15 ans sur la base du projet politique. Il fixe les règles d'urbanisme permettant de mettre en œuvre le projet de territoire, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (POS, PLU, carte communale...). Il doit répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie. Son contenu devra assurer la cohérence de ce projet de territoire et ses spécificités locales avec les politiques supra-territoriales : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche, mais aussi les politiques départementales, régionales, nationales et européennes.

Fin 2015, les élus de notre communauté de communes prescrivaient l'élaboration d'un PLUi afin de se doter d'un projet de territoire partagé à l'échelle intercommunale. Il devra être finalisé pour le 31 décembre 2019. La loi ALUR du 24 mars 2014, incitant l'élaboration de PLUi, la CdC a modifié ses statuts en décembre 2015 pour intégrer la compétence de l'urbanisme permettant à toutes les communes de la CdC de conserver leurs documents d'urbanisme en vigueur jusqu'à fin 2019 sans avoir d'obligation de Grenellisation avant mars 2017.

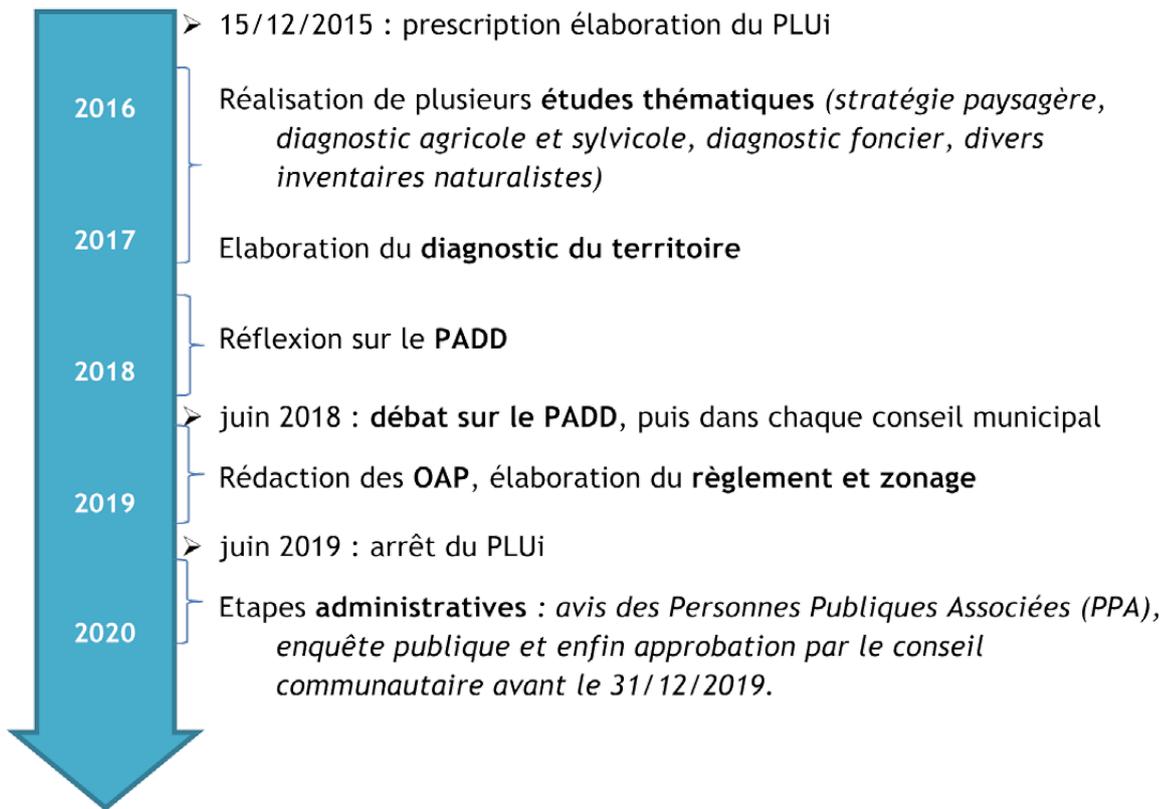


Pour FABRAS, les zones constructibles et le règlement d'urbanisme qui s'appliquent actuellement, datent du Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé en avril 1996. Notre POS reste donc encore en application jusqu'au 31 décembre 2019 sans aucune modification possible et sera remplacé ensuite, à partir du 1^{er} janvier 2020 par le nouveau PLUi en cours d'élaboration, qui s'appliquera de droit à nos 16 communes. Attention, il est rappelé que la Loi ALUR prévoit une densification des bourgs-centres, des hameaux, des zones déjà construites, interdit le mitage des terrains...etc, ce qui impliquera pour FABRAS, une importante diminution des zones constructibles à compter du 1^{er} janvier 2020 sur la commune...

Composition du PLUi

1. **Rapport de présentation** : portrait du territoire comprenant un diagnostic (géographique, démographique, économique...), une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation des espaces naturels et agricoles, et qui permettra de dégager et d'expliquer les enjeux territoriaux de développement et d'aménagement.
2. **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : projet politique avec approche spatiale et patrimoniale, traitant toutes les questions autour de la gestion de l'espace (ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergies et GES, etc.) : c'est un vrai projet de territoire à construire.
3. **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : traduction réglementaire du projet sous formes d'orientations sectorielles et/ou thématiques
4. **Règlement et zonage** : règles écrites et documents cartographiques
5. **Annexes** : comportent notamment les servitudes d'utilité publique

Les grandes étapes de son élaboration (calendrier prévisionnel)



Contact :

- Information / suivi de la procédure sur le site internet de la communauté de communes : www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/.
- Pour les contributions et pour toutes questions : plui@ardechedessourcesetvolcans.com (à l'at-

tention de Claire DELORME, chargée de mission PLUi).

Un registre de concertation est mis à disposition du public au siège de la communauté de communes "Château de Blou, 07330 Thueyts".

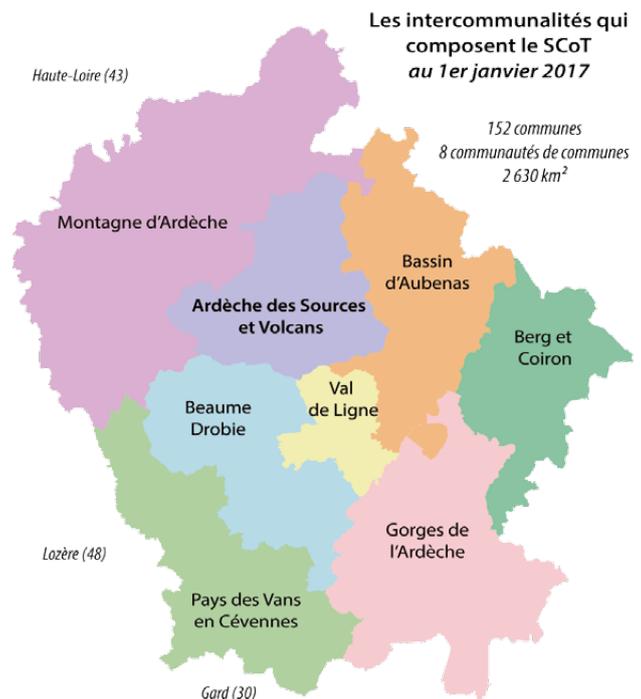
Le SCoT de l'Ardèche Méridionale

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification qui définit, à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes et pour le long terme (15 à 20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. C'est aussi un document d'urbanisme à valeur réglementaire.

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale dont l'élaboration a été prescrite en Novembre 2014 fédère 152 communes réparties sur 8 Communautés de Communes, dont Ardèche des Sources et Volcans. Il totalise près de 100 000 habitants sur une superficie de 2 630 km².

Le diagnostic territorial a été élaboré en 2015-2016 et a permis de dégager les enjeux. Le PADD est actuellement en cours de rédaction (projet politique et orientations stratégiques) et de concertation.

Le PLUi Ardèche des Sources et Volcans devra intégrer les différentes dispositions et orientations du SCoT de l'Ardèche Méridionale.



Le Coin des assos

Association DRAILLES ET CALADES Missions bien accomplies...

Depuis la dernière assemblée générale en octobre, le bureau a été aménagé. Désormais il s'agit d'une direction collégiale avec 2 co-présidents : Claudette Chambouleyron et Guy Fargier Dany Radenac reste trésorière avec Jean Luc Durand en adjoint, Odile rivièrre reste secrétaire aidée par Jean Bonnefoi.

Petit flash back sur la saison....

Pour 2017 Drailles et Calades a réalisé 3 débroussaillages et entretien de chemins de notre commune. Cette mission a été réalisée grâce

à l'implication toujours importante des adhérents qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Nos visiteurs soulignent d'ailleurs le parfait état des chemins.

Plusieurs randos ont été proposées durant l'année avec succès C'est l'occasion aussi de se réunir après autour d'un thème crêpes... châtaignes. A noter la parfaite organisation du week-end sur Boucieu le Roi. Randos bien choisies, bon hébergement et en prime du vélo rail.

L'association c'est aussi le lien social entre les habitants. Différentes manifestations l'ont montré. Réveillon avec la GAF, mais aussi et surtout

la journée festive avec la bombine extra le 3 septembre préparée par Alain Chambouleyron et durant la journée, rando découverte à Prades, vide-grenier, et bien sûr le tournoi de pétanque. Jolie fête conviviale de Drailles et Calades bien appréciée par tous les participants qu'ils soient membres ou extérieurs.

Le bureau s'active pour l'organisation de la saison 2018. En attendant, Drailles et Calades, pour terminer l'année en beauté, organise le réveillon de fin d'année, Drailles et Calades souhaite une bonne année à tous.



ACCA Fabras : une première !

En effet, pour la première fois de l'histoire de notre association de chasse, deux jeunes filles de la commune viennent d'obtenir leur permis de chasse ! Salomé BEGUIN (juste 16 ans, habitante du village) et Véronique PUIG (habitante du hameau des Champeaux) ont brillamment réussi les épreuves et peuvent donc chasser dès cette année avec nos chasseurs de Fabras.

Félicitations à Salomé et Véronique pour leur réussite.

Rappelons que notre ACCA est installée dans un local communal aménagé à la Chareyre et que nos chasseurs (une vingtaine) qui pratiquent les samedis et dimanches de septembre à janvier, permettent l'élimination, chaque année, d'une quarantaine de sangliers sur notre commune. Les deux jeunes filles et le Président de l'ACCA ont été félicités par le Maire à la salle polyvalente.



Les Cheveux d'Argent Belle journée de printemps au Monteil

Le mercredi 12 avril, par une journée magnifiquement ensoleillée, les cheveux d'argent savouraient le bonheur partagé d'être ensemble. Gilbert Renou avait eu la bonne idée de réunir une trentaine d'amis membres du club. Le lieu était idéal avec vue garantie sur les Cévennes : le gîte de Denise au Monteil. En cet après-midi de détente, plusieurs activités étaient proposées. Certains ont joué



au scrabble d'autres à la belote mais surtout quelques bonnes équipes de pétanque se sont affrontées. Autour des tables une profusion de gateaux confectionnés par les membres du club avec boisson pour accompagner. L'ambiance était à la décontraction et à la bonne humeur. Gilbert et Denise..... ces délicieux moments sont à recommencer la saison prochaine.

Une nouvelle jeunesse

A l'assemblée générale du 13 octobre, le président était absent pour raisons de santé, mais la bonne volonté des présents a créé un vrai dynamisme, la preuve :

- 12 participants sur la quinzaine d'adhérents habituels
- un bureau renouvelé accusant un vrai changement
- de nouvelles adhésions enregistrées dès le soir de l'AG autour du verre de l'amitié.
- les dates des réunions mensuelles, calées le deuxième mercredi de chaque mois jusqu'au 11 avril.

Les traditionnelles parties de belotes et de scrabble ont leurs adeptes inconditionnels mais au moment du goûter, place aux gâteaux et friandises concoctés par les adhérentes. Grand merci, à quand la parité Messieurs ?



Des journées à thèmes seront maintenues au cours de la saison avec les galettes des rois, les crêpes... Le club caresse aussi l'idée d'une sortie au-delà de nos frontières pour cloturer la saison en beauté.

A suivre donc. Jeunesse oblige, répète le président, et foin de maladie, les cheveux d'argent savent encore rigoler.

La G.A.F. Le club de gym en sommeil

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 9 juin en présence de 12 adhérents.

Le président souligne une saison plutôt satisfaisante avec toutefois une fréquentation insuffisante le dernier trimestre. Les comptes, malgré tout, sont en équilibre. Le bureau se présente démissionnaire. Serge, Jackie et Luc souhaitent, après de bons et loyaux services, passer la main. Après toutes les questions d'usage, il se trouve, maheureusement, qu'aucune personne de l'assemblée ne souhaite reprendre le flambeau. Le mouvement associatif ne serait-il plus ce qu'il était ? Il a donc été décidé de laisser un temps de réflexion afin que chacun puisse se positionner. Début septembre, l'assemblée extraordinaire n'a pas fait évoluer les choses. En accord avec les membres sortants et l'assemblée, le Président décide de mettre La G.A.F. en sommeil pour une durée d'un an.



Le Président sortant précise qu'il reste bien entendu à la disposition de toute personne intéressée par la reprise et la constitution d'un nouveau bureau avec peut être d'autres dispositions.

Contact : Serge Radenac
04 75 38 07 91

Le Coin du CCAS

Ambiance de Fête pour les aînés

Le traditionnel repas de fin d'année, organisé par le CCAS, s'est déroulé le dimanche 17 décembre 2017 dans la salle polyvalente très accueillante pour l'occasion. Dans cette ambiance de fêtes, Cédric D'IMPERIO, Maire, n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux convives, plus nombreux cette année, en rappelant aussi, avec émotion, les personnes disparues en 2017. Une soixantaine de convives y compris les accompagnants ont participé au repas gourmand préparé et servi par le traiteur Raynaud d'Aubenas. L'animation, quant à elle, fut assurée par Claude Jules chanteur interprète et sa chorégraphe qui nous venaient de la Drôme. Tous les participants ont vraiment apprécié ces moments de retrouvailles et d'échanges. Merci au CCAS et à tous les bénévoles pour l'organisation de cette journée réussie. A noter que les plus de 75 ans, ne pouvant se rendre au repas, auront droit au traditionnel colis.



Fête du CCAS... la joie partagée

La fête du CCAS avec la journée festive d'août et ses différentes manifestations reste le rendez-vous incontournable de l'année pour les Fabrassous et amis voisins. Beaucoup d'amitié et de convivialité durant ces quelques heures. L'après-midi à 15h, 38 doublettes ont réjoui le traditionnel concours de boules. JP Blachère, Képi, Bertrand et Aizac se sont avérés les plus costauds. Ils se partagent la coupe. Puis à 20h, après un apéritif très fréquenté, ce fut le repas attendu avec le moment magique du jambon grillé, préparé avec talent par M. Chabal. 140 repas furent servis dans le parc par une belle soirée qui a vu aussi le tirage du jeu du calen-

sation et ses nombreux gagnants. Enfin et pour clôturer, le DJ Volle a su entraîner de nombreux danseurs avec ses rythmes variés et de bien jolis projecteurs sur nos arbres. Cette journée organisée au profit du CCAS a connu un vif succès. La veille, le village, ainsi que les alentours avaient reçu la visite des bénévoles chargés de la vente des pognes.

Merci aux très généreux donateurs et merci aussi aux organisateurs pour ces manifestations.



Cinéma au village

La maison de l'image nous a projeté le 29 avril le film "SAGE FEMME" de Martin Provost.



A l'affiche deux actrices de renommée, Catherine Frot et Catherine Deneuve. Deux destins différents, l'une est droite et voue sa vie aux autres, l'autre est fantasque et égoïste. La rencontre n'est pas sans dommages. Le film a beaucoup plu aux spectateurs présents, environ 25 personnes. Merci au CCAS pour l'organisation de cette soirée détente.



Naissances

MEURGER Yann, L'Estival, né le 22 mai 2017

CARPENTIER Anthony, Le village, né le 24 mai 2017

TEYSSIER Ambre, La Chareyre, née le 11 juin 2017

TAULEIGNE DESPLANCQUES Lubin, Le village, né le 28 juin 2017

PAULET Louise, Plantemel, née le 6 juillet 2017

IMBREA Baptiste, Les Plots, né le 15 août 2017



Ambre
Teyssier



Lubin Tauleigne
Desplancques



Anthony Carpentier



Baptiste Imbrea



Yann Meurger



Louise Paulet

Décès

GELLY Yvonne, 87 ans, Les Soulhets, décédée le 2 janvier 2017

SEUZARET Jean, 71 ans, Les Plots, décédé le 10 février 2017

LEYDIER Marcel, 85 ans, La Chareyre, décédé le 31 mars 2017

NEYRAND Héliane, 80 ans, La Chareyre, décédée le 14 mai 2017

MOREL Henri, 75 ans, Les Soulhets, décédé le 23 juin 2017

VIGNEAU Marie, 87 ans, Les Soulhets, décédée le 1^{er} août 2017

ROUYER Jean-Claude, 77 ans, Les Plots, décédé le 6 septembre 2017

MARTIN Nicole, 82 ans, Les Plots, décédée le 27 octobre 2017

Infos Pratiques

Associations
de la commune :

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 2^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes au foyer avec divers jeux de société et goûter.

Président : Gilbert RENOUE

Vice-Présidente : Claudette CHAMBOULEYRON BRUN

Trésorier : Daniel CHAINE

Secrétaire : Claudine BRIOUDE

DRAILLES ET CALADES

Entretien des sentiers de randonnées. Organisation de randonnées.

Co-Présidents : Guy FARGIER et Claudette CHAMBOULEYRON BRUN

Trésorière : Dany RADENAC

Trésorier adjoint : Jean-Luc DURAND

Secrétaire : Odile RIVIERE

Secrétaire adjoint : Jean BONNEFOI

ASSOCIATION DE CHASSE (ACCA)

Président : Jean-Paul POURRET

Trésorier : Jhonny POURRET

Secrétaire : Samuel BRIOUDE

DES PIERRES ET DES LIENS

Encourager et soutenir la rénovation de l'église de Fabras. Valoriser le patrimoine et le faire connaître. Organiser des événements culturels.

Présidente : Raymonde VERNIERE

Trésorier : Jean-Paul ANDREUX

Secrétaire : Martine DIERSE

Site : despierresetdesliens.kazeo.com

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Propose des animations culturelles au Château du Pin.

Président : Christian BONTZOLAKIS

contact@chateaudupin

site internet : www.chateaudupin.org

LA GAF-Gymnastique Associative de Fabras

Par décision d'une assemblée générale extraordinaire de septembre 2017, l'association a été mise en sommeil pour une durée d'un an.

CHANGEMENT 2017

Cartes d'identité et passeport :

demande uniquement dans les mairies équipées :

pour notre secteur THUEYTS, VALS-LES-BAINS, ou AUBENAS

A partir du 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées aux certificat d'immatriculation (carte grise) et permis de conduire devront être effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ou à la MSAP de THUEYTS (derrière la mairie).

La Maison de Services au Public (MSAP) de la

Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans permet un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches de la vie au quotidien avec les administrations et les organismes publics.

Adresse : 11 rue Pouget - 07330 Thueyts

Tél. : 04 75 39 75 33 / Mail : msap-thueyts@inforoutes.fr

FABRAS EN CHIFFRES :

Superficie : 752 ha

Altitude : 460 m

Population : 414 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2018)

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 04 75 94 10 76

Email : fabras@wanadoo.fr

Site internet : www.fabras.com

OUVERT AU PUBLIC :

Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCE DU MAIRE :

Mardi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous

ORDURES MÉNAGÈRES :

LA COLLECTE DE LA POUCELLE JAUNE (couvercle jaune)

a lieu tous les 15 jours les jeudis en point de regroupement.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

NON-RECYCLABLES (couvercle marron) a lieu 1 fois par semaine en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire à la communauté de communes

04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com

Collecte limitée à 2/3 encombrants par inscription et réservée aux personnes ne possédant pas de véhicule, personnes âgées... etc.

Pour 2018, les tournées « encombrants » auront lieu les

7 février, 16 mai et 7 novembre 2018

Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

PLATEFORME VÉGÉTAUX/DÉBLAIS/GRAVATS INERTES de l'Echelette (à côté caserne des pompiers) :

- du 1^{er} avril au 31 octobre : mercredi et samedi de 15h à 18h

- du 1^{er} novembre au 31 mars : mercredi et samedi

de 14h à 17h

CENTRE AÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi dans les locaux de la salle polyvalente de FABRAS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 75 37 30 12 ou 06 14 66 80 00

par mail centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

Vœux du Maire :

dimanche 14 janvier à 11 heures
à la salle polyvalente de FABRAS

FABRAS EN DIRECT :

Pour retrouver les dernières informations et manifestations :

www.fabras.com

Et pour recevoir la newsletter de FABRAS INFO, veuillez

transmettre votre adresse internet à : **fabras@wanadoo.fr**